



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Assemblée Générale Ordinaire 14/03/2025





Remerciements

- Remerciement à la municipalité de Génicourt de nous accueillir de nouveau pour l'AG.
- Merci aux élus qui participent à notre assemblée générale, d'autres nous ont informé d'engagements qui ne leur permettaient pas d'être parmi nous.
- Une pensée pour Mr Derry METAIS décédé récemment, adjoint de Génicourt qui a toujours été mobilisé pour défendre les riverains et qui nous accueillait chaque année.



Réunion d'information



Contexte aéroportuaire

Pontoise / Cormeilles en Vexin

- Aviation légère : 44 000 mvts
- Aviation Affaire : 400 mvts
- Hélicoptères
- ULM

Le Bourget

- Aviation Affaire : 54 700 mvts
- **Débord sur Pontoise/Cormeilles (300 tous les 2 ans)**

Roissy CDG

- Aviation Commerciale: > 505 000 mvts
- Dont nuit : > 55 000 mvts
- **Survols Vexin si vent Est**



Craintes des populations

Au niveau local

- 1- Pollutions sonore et chimique de l'aviation légère
- 2- Projet de développement de l'aviation commerciale
- 3- Projet de développement aviation d'affaire
- 4- Projet Hélicoptères

Au niveau régional

- 5- Pollutions de l'activité de Roissy
- Transfert partie activité Le Bourget



4-Projet Hélicoptères

- La commune de Paris limite la surface allouée à l'Héliport de Paris de 50%
- Des entreprises doivent baser leur activité ailleurs.
- ADP a le projet de louer un local de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin à la société HELIFIRST à partir du 1^{er} avril 2025.



Activités HELIFIRST

TRANSPORT DE PASSAGERS

VIP, CORPORATE ET LOISIRS



CAPTATION D'IMAGES

ÉVÈNEMENT SPORTIFS, PHOTOGRAPHIE, ÉMISSIONS TV ET CINÉMA

TRAVAIL AÉRIEN

PRISES DE VUES AERIENNES – RETRANSMISSIONS TELEVISEES EN DIRECT – SURVEILLANCE DE LINEAIRES – RELEVES LIDAR
– VOLS PLASTRONS – TOURNAGE DE FILMS – VOLS DE FORMATION -



Activités HELIFIRST

TYPE DE MACHINES

TRAVAIL AÉRIEN ET TRANSPORT VIP

3 appareils ECUREUIL AS 355 N – Bi-Turbines

Constructeur	—	Airbus Hélicoptères
Capacité d'accueil	—	5 passagers
Equipage	—	1 pilote
Vitesse maxi	—	220 km/h
Rayon d'action	—	500 km
Motorisation	—	Bi-Turbines

Hélicoptère équipé de navigation VFR (vol à vue)



Activités HELIFIRST

MOUVEMENTS REALISES EN 2023 AU DEPART HELIPOINT DE PARIS

Machine	TRAVAIL AERIEN	TRANSPORT DE PASSAGERS	TOTAL
F-GMBA	102	174	276
F-GVJA	201	391	592
F-GTRE	64	315	379
TOTAL	367	880	1247



Activités HELIFIRST

MOUVEMENTSPREVISIONNELS POUR 2025 AU DEPART DE PONTOISE DE AVRIL A DECEMBRE

CONSEQUENCE DIRECTE DE LA REDELOCALISATION : UN IMPACT INEVITABLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES D'HELIFIRST AVEC UNE BAISSSE DE 80-90% DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT DE PASSAGERS

CETTE BAISSSE SERA DIRECTEMENT LIEE AU COUT DE MISE EN PLACE DES HÉLICOPTERES DE PONTOISE A PARIS DE **+/-45 MINUTES DE VOL** ASSOCIE AU COUT DES TAXES DE POSES DE L'HELIPORT DE PARIS ET DE L'AERODROME DE PONTOISE

UN COUT A INTEGRER A CHAQUE MISSION POUR VENIR CHERCHER NOS CLIENTS A L'HELIPORT DE PARIS



Activité: «si c'est flou, y'a un loup! »

**MOUVEMENTSPREVISIONNELS POUR 2025 AU DEPART
DE PONTOISE DE AVRIL A DECEMBRE**

ESTIMATION **POUR 2025** AVEC NOS 3 HELICOPTERES AS
355 N – **SANS AUCUNE VISIBILITE**

Machine	TRAVAIL AERIEN	TRANSPORT DE PASSAGERS	TOTAL
F-GMBA	100	50	150
F-GVJA	200	40	240
F-GVCD	60	10	70
TOTAL	360	100	460

Et combien pour année complète?

$460 \times 4/3 = 610$?

ADP indique 2/J : est-ce 720 ?



Bruit Hélicoptère

(Info présentation Taxi Electrique)

Appareil	Masse (T)	Take off (maxi)EPNdB	Flyover (maxi)	Approach (maxi)
AIRBUS ECUREUIL AS 355N Bi turbines	2,6	89 (94,2)	86,7 (93,2)	92,9 (95,2)



Falcon 10 (9T)	: 95,2
Falcon 2000 (17T)	: 93,1

87 dB à 120 mètres



Manifestation 15 mars !

**NON AUX HÉLICOS !
OUI À NOTRE TRANQUILLITÉ**

Les Maires des communes proches de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin et les associations

APPELLENT LES POPULATIONS À MANIFESTER

LE SAMEDI 15 MARS 2025 À 14H30

POINT DE RASSEMBLEMENT au HANGAR
(salle communale près du tennis)
Parking 2 rue du Clos Voirin à Cormeilles-en-Vexin
Marchons ensemble vers l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin

La société HELIFIRST ayant décliné son transfert au Bourget, Aéroport de Paris (ADP) a décidé de permettre l'implantation de leur activité "hélicoptères" sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin à partir du 1er avril 2025 !

En ignorant le courrier d'opposition ferme des maires malgré les motions des communes et du PNRVF s'opposant à cette activité.
En ignorant les courriers d'opposition ferme des communautés de communes et des associations.
En TOTALE contradiction avec les objectifs de la Charte du PNRVF.

**NON AUX 90 DECIBELS
NON A L'AUGMENTATION DES NUISANCES
NON A LA DÉVALUATION FUTURE DE NOS BIENS
PRÉSERVONS
NOTRE SANTÉ, NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE CADRE DE VIE**

**MOBILISONS NOUS !
EXIGEONS L'ABANDON DE CE PROJET !
MANIFESTONS ENSEMBLE !**

NON aux HELICOS !

STOP AU TAPAGE AÉRIEN

MANIFESTATION

Samedi 15 Mars à 14h30
AERODROME CORMEILLES EN VEXIN
Rassemblement salle communale HANGAR Cormeilles en Vexin
www.dirap.org



NON aux HELICOS !



MANIFESTATION

SAMEDI 15 MARS - 14h30

Rassemblement salle
HANGAR (près Tennis)
Cormeilles en Vexin



NON aux HELICOS !

www.dirap.org



1 - Survol bruyants des habitations

- Survol lors de la formation des pilotes en « Tours de piste »
MAIS également lors de vols locaux
- Contexte réglementaire:
- L'arrêté de 1957 qui fixe des hauteurs de survol ne s'applique pas lors des décollages, atterrissages et manœuvres qui s'y rattachent !
- **Donc: pas d'infraction à proximité de l'aérodrome !**
- Contexte pratique:
- La DSAC fait un courrier de rappel aux « bonnes pratiques »
si réclamation de riverain et si elle considère le vol « anormal »
- MAIS: la tolérance de survol n'est pas définie.



Carte pédagogique et carte VAC

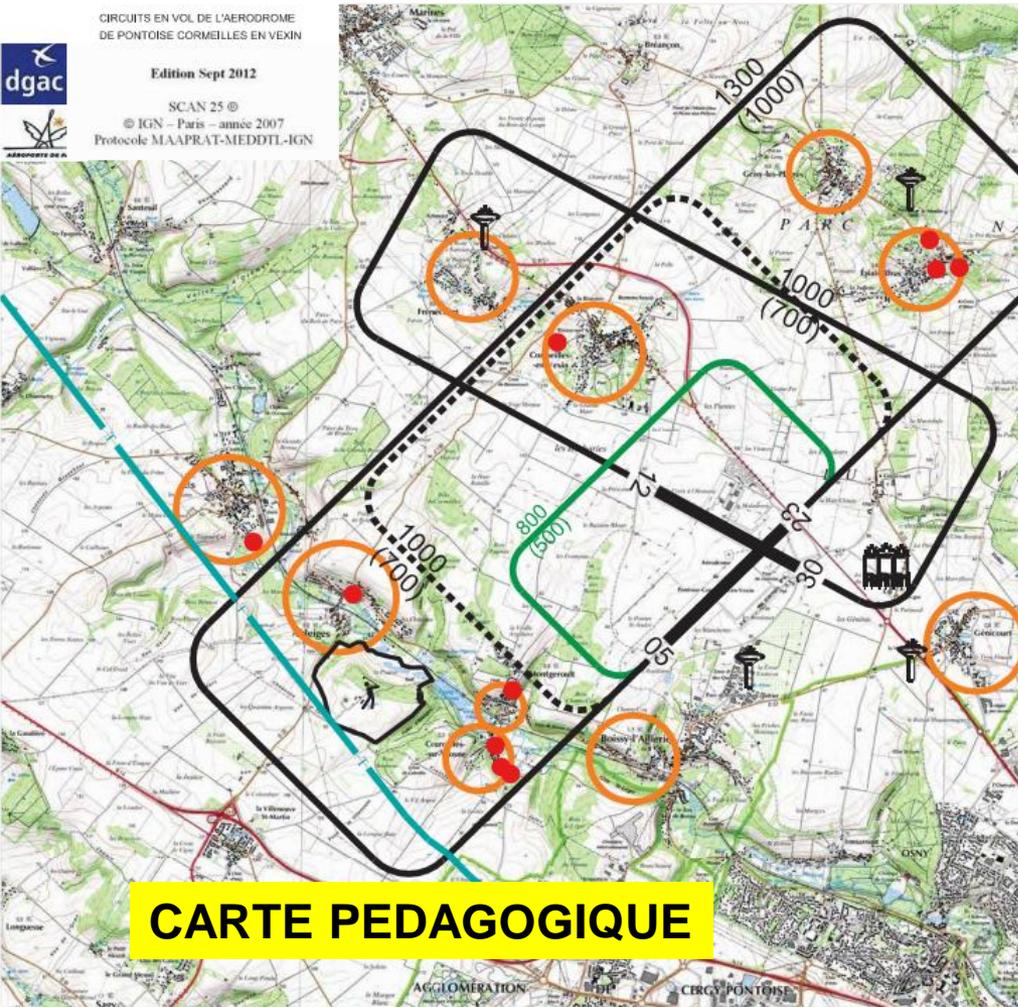
- Lieu de réclamation

CIRCUITS EN VOL DE L'AERODROME DE PONTOISE CORMEILLES EN VEXIN



Edition Sept 2012

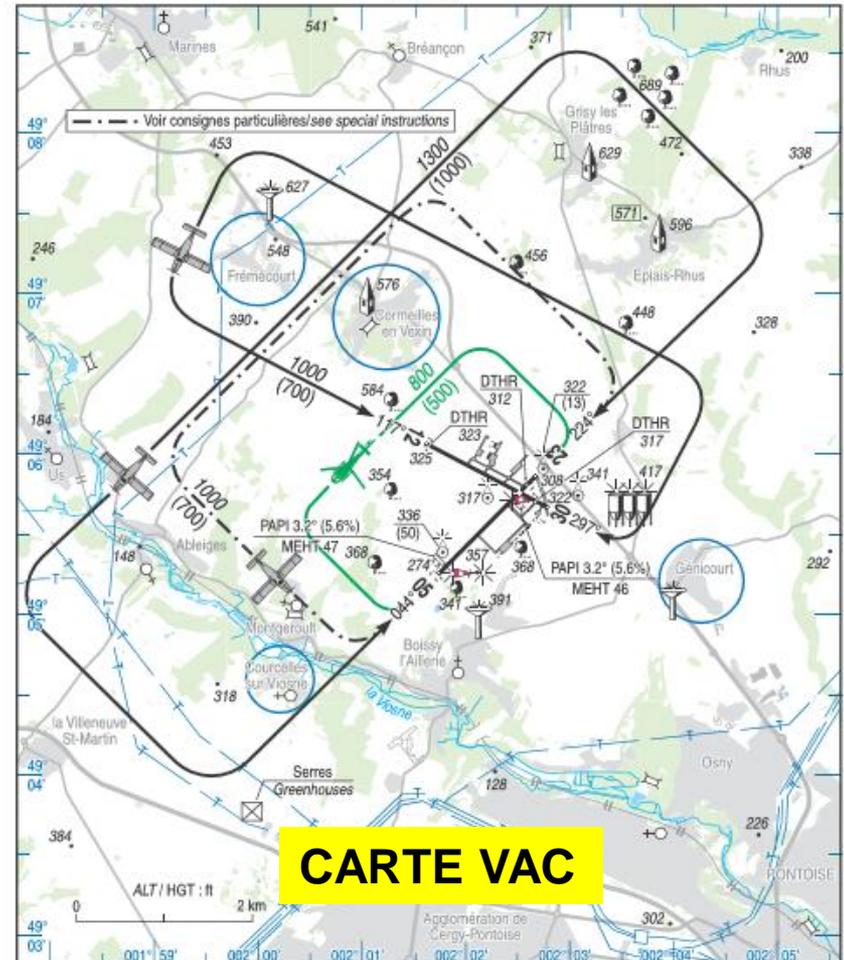
SCAN 25 ©
© IGN - Paris - année 2007
Protocole MAAPRAT-MEDDTL-IGN



PONTOISE CORMEILLES EN VEXIN
AD 2 LFPT ATT 01

ATERRISSAGE A VUE
Visual landing

15 JUL 21



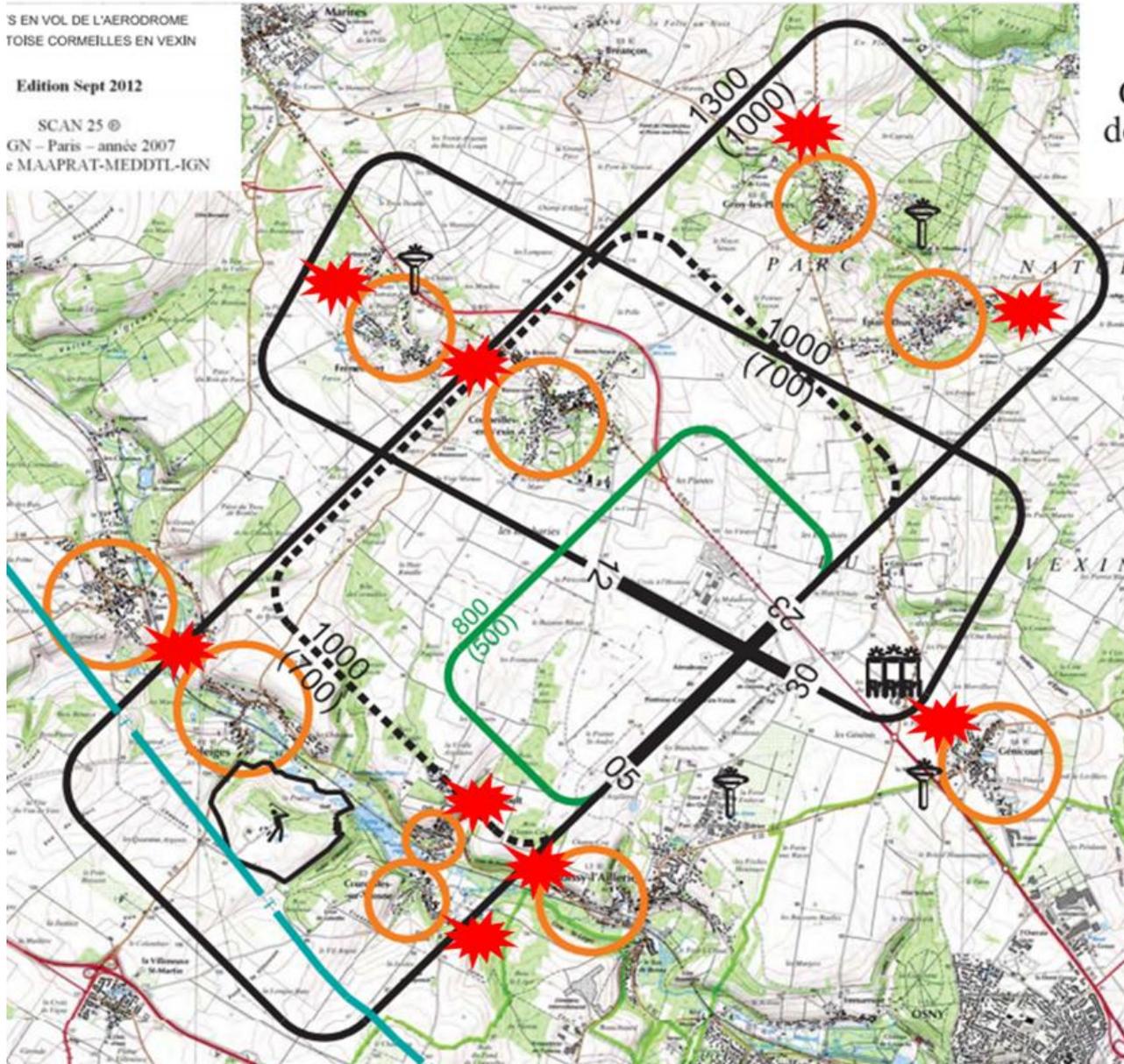


Eviter de survoler les zones critiques.

S EN VOL DE L'AERODROME
TOISE CORMELLES EN VEXIN

Edition Sept 2012

SCAN 25 ©
GN - Paris - année 2007
e MAAPRAT-MEDDTL-IGN





Réglementation et Plafonnement

- Les améliorations au niveau local sont limitées par le contexte réglementaire local
- Il faut modifier l'arrêté de restriction local pris par le ministre des Transports
 - L'actuel est ineffectif car imprécis
 - Pour fixer des limites aux activités (périodes selon type d'activité et performance des appareils, plafonnement)
 - Pour fixer un cadre réglementaire contraignant à l'activité.



Renforcer l'arrêté de restriction d'activité

Protéger le sommeil

Préserver cadre de vie

Restrictions pour Avions bruyants

Valeur réglementaire des cartes d'approche

S'inspirer de l'arrêté de restriction de Toussus le Noble et autres aérodromes

- Interdire les vols nocturnes.
- Restrictions les samedis, dimanches et jours fériés
- Plage de silence stricte dimanches et jours fériés
- Plages horaires S, D, JF réservées aux appareils basés silencieux
- Limiter accès: masse avion 12 tonnes (au lieu de 17)



2-Projet développement aviation commerciale

- 1999: projet financement d'aérogare (dont Conseil Général)
- Exploitation d'une ligne commerciale sur quelques mois (DEBONAIR)
- 1998 : Arrêté de modification « masse des avions » de 17 T à 45 T
- Manifestation; Réunion publique (forte assistance)
- **Recours des associations au Conseil d'État : gagné et Arrêté annulé (2003) !**



3-Projet développement aviation d'affaire

- 2003 : Projet de modification « masse des avions » à 25 T : « pour transférer partie activité Le Bourget dans la limite du supportable ! » : **Stop du préfet !**
- Projet PEB 2004 prévoit augmentation de 20 000 !! mouvements d'affaire
 - forte opposition population lors enquête publique et PEB non publié



3-Projet développement aviation d'affaire

- 2013 : Proposition de modification « masse des avions » à 35T
Notion de « marge supérieure à 13 » : « des avions de 35T plus silencieux qu'avions de 17T ».

Passer de 2 à 6 mvts/jour soit 2000 mvts/an

- 2022 : Projet de faire accepter avions de 35 T (présentés comme moins bruyants - critère « fallacieux » de marge)
- 2023: CRendu Comité Permanent octobre: AMERIDAIR indique
- «Plutôt que se focaliser sur le poids des aéronefs, il faudrait mieux limiter la plateforme aux avions chapitre 4 de marge cumulée EPNdB > 20 en plafonnant éventuellement l'activité commerciale à 500 mouvements par an (M. Sotty - Améridair Handling). »



3-Projet développement aviation d'affaire

- 2025 : Proposition de limiter l'accès aux avions de « marge > 13 EPNdB » et limiter les turbopropulseurs bruyants (autre marge ?).

Mise en place d'un PPR (Prior Permission Request) pour encadrer le nombre de vols accueillis (ADP « c'est fait ailleurs »)

Procédure moindre bruit : Réduire les vitesses en montée initiale (V2+25Kts) (existe mais pas appliquée Pontoise???)

MAIS

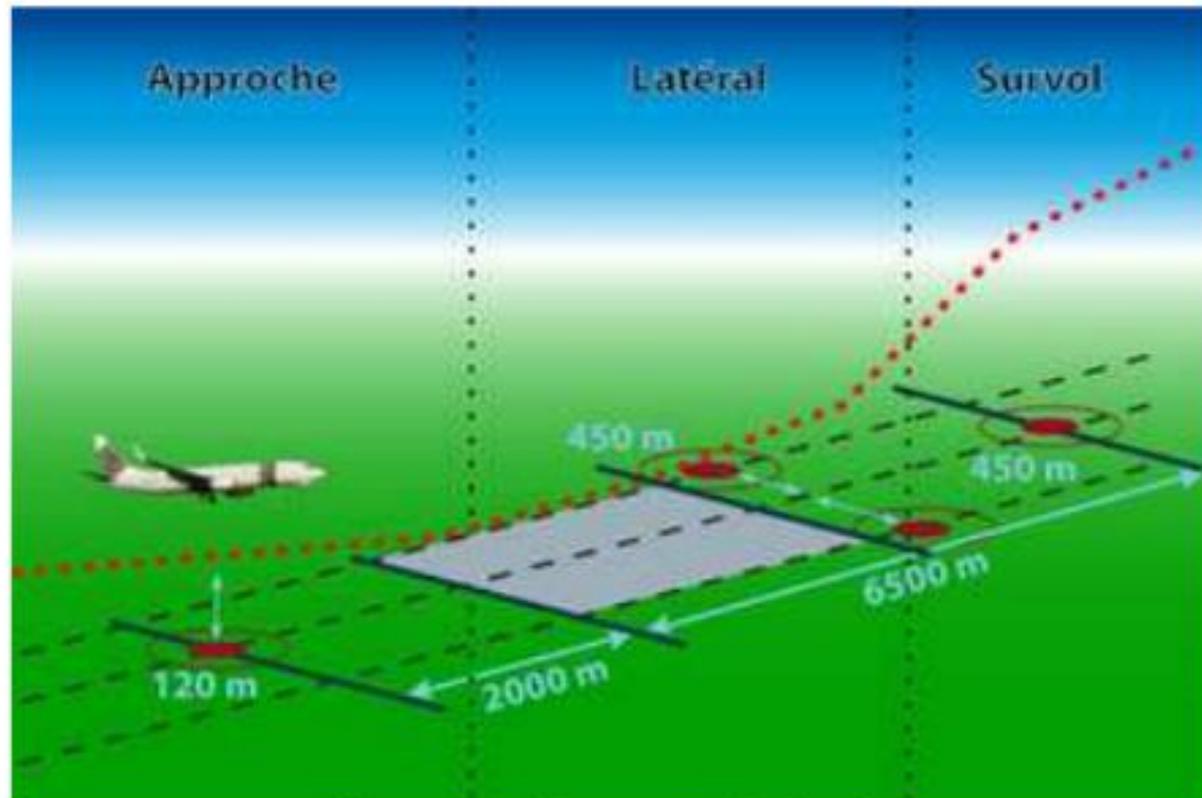
- Via Arrêté = Pas de limite possible au développement !
- Ex: Juin 2023: Salon du Bourget et déport de 400 mvts en 12 jours soit potentiel de plus de 12000 mvts/an !

Comment plafonner le trafic ?



Classification et marge EPNDB des avions

Points de mesure de bruit au sol pour la certification acoustique



Source : Aéroports de Paris



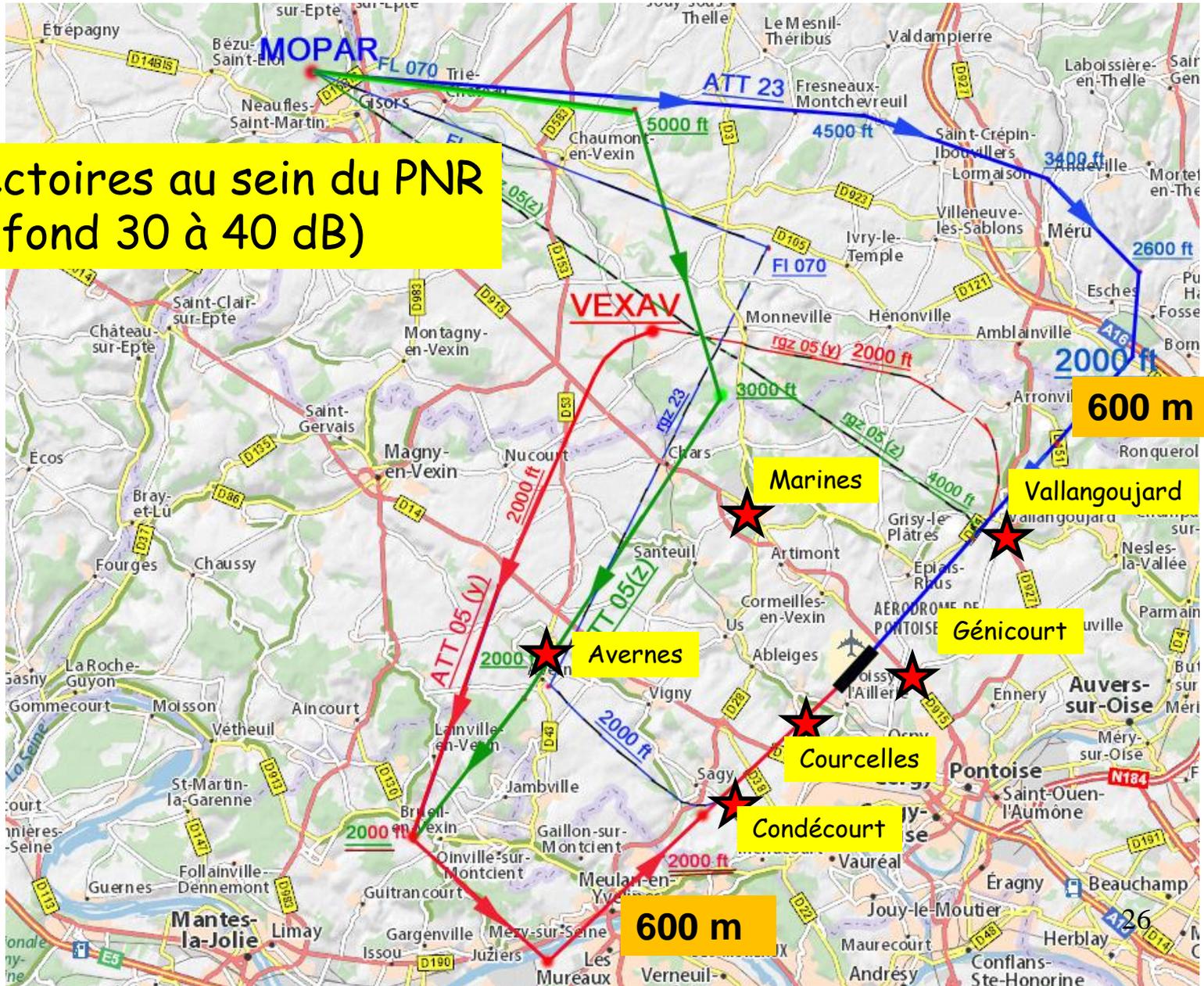
La marge n'est pas un critère pertinent pour décrire les nuisances sonores subies !

Appareil	Masse décollage kg	Bruit Latéral Max 94 EPNdB	Bruit Approche Max 98 EPNdB	Survol Max 89 EPNdB	Marge cumulée EPNdB
Falcon 10 ch3	8 755	86,2	95,2	82,2	17,4
C68A Citation latitude	13 900	87,7	87,7	73,5	32,1
Falcon 2000 ch4	16 556	86,4	93,1	79,4	22,1
Falcon 7X ch4	33 112	88,9	90,6	81,5	20,9
Gulfstream GVI ch4	33 974	90,7	88,3	71,7	30,3

Même si la marge cumulée augmente le bruit des avions reste à un niveau très élevé dans l'environnement de l'aérodrome!



Les trajectoires d'approche



Des trajectoires au sein du PNR
(bruit de fond 30 à 40 dB)

600 m

600 m



5-Pollutions de l'activité de Roissy

- 2012: Allongement des trajectoires d'approche de Roissy sur le Vexin (malgré jugement du Conseil d'État favorable à DIRAP)
 - Le Vexin survolé à 1200 m jusque Théméricourt
 - Vols en palier bruyants
- Projet Descentes douces: trajectoires concentrées sur l'Est du Vexin, hauteur de 1200 à 2000 m, mais :
 - Pas d'information sur bruit perçu
 - Délai de réalisation incertain (2025 ? 2027 ?...)



Trajectoires de vol: Région Pontoise-Cormeilles [Menu de la région](#)

13.03.2016 (Dimanche) / 00:00:00-23:59:59

◀ 13.03.2016

ENVOYER

00:00:00

24 h

Tous

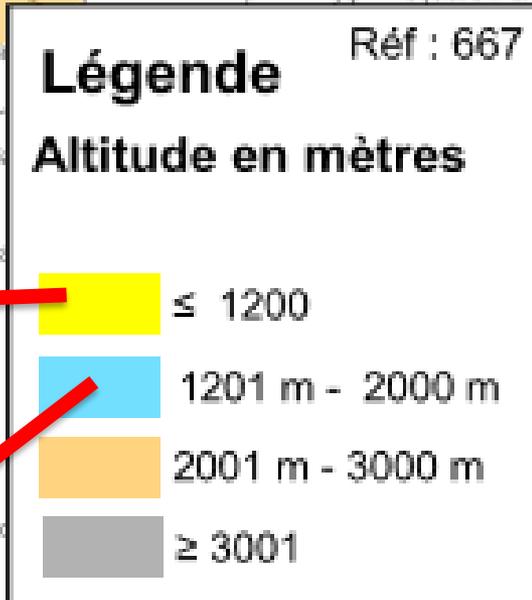
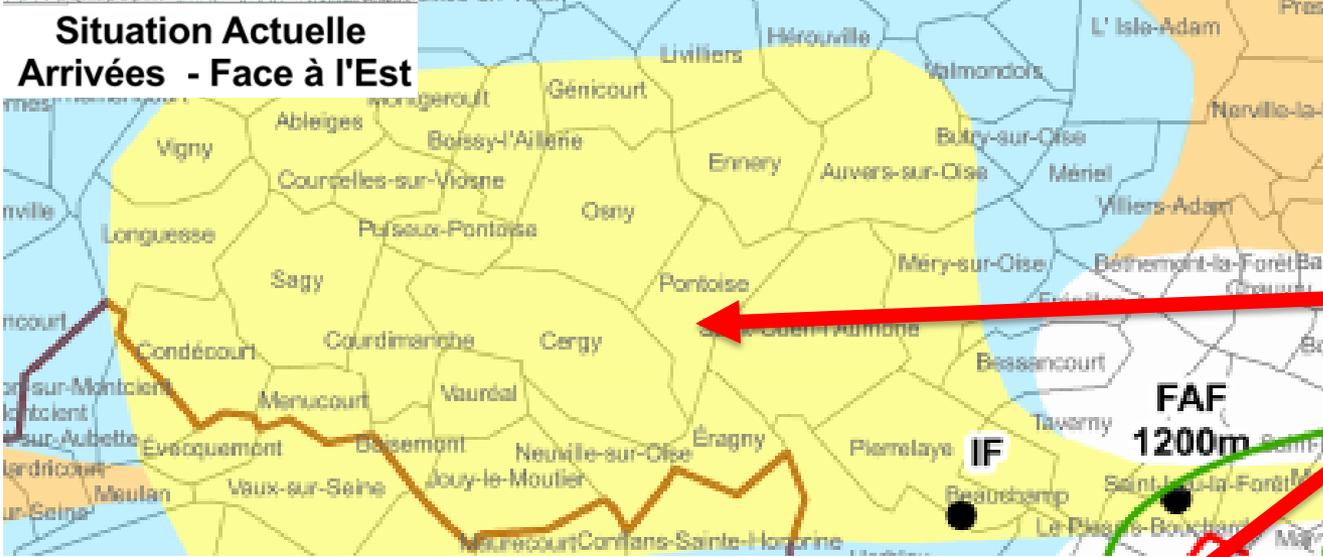
Pour la mesure de bruit, veuillez cliquer sur le point associé à une station



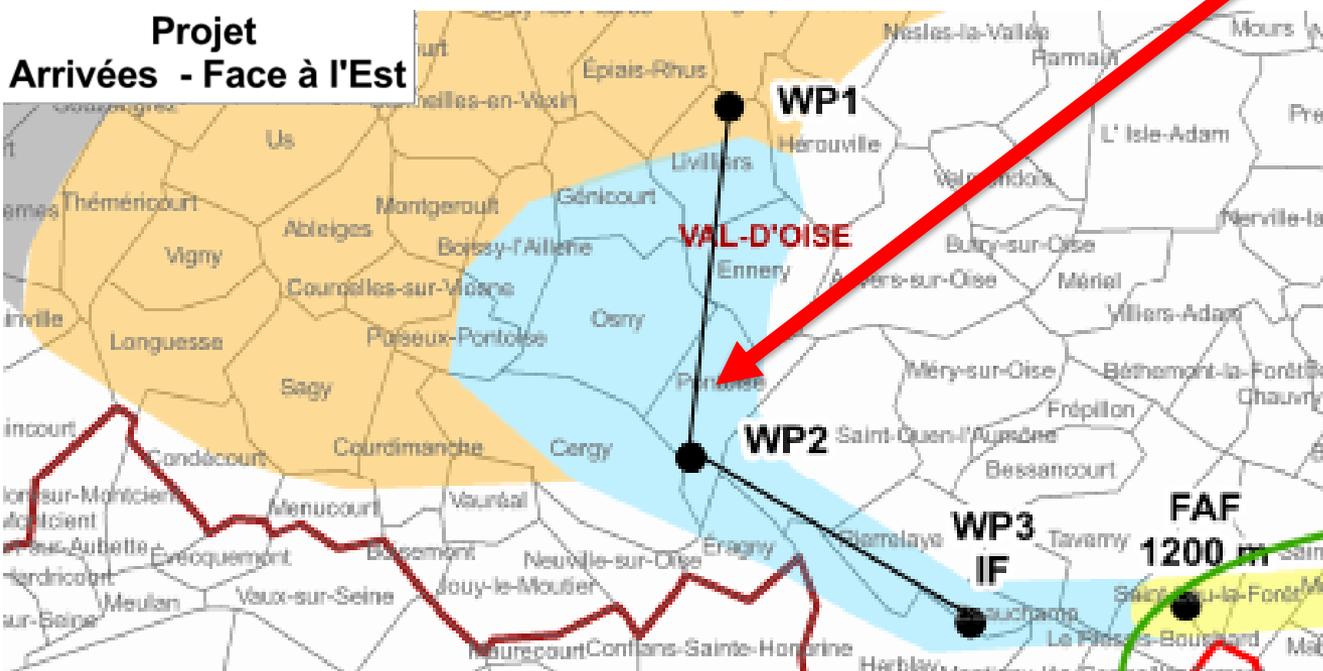


Projet « descentes douces » Roissy

Situation Actuelle
Arrivées - Face à l'Est



Projet
Arrivées - Face à l'Est



Connaître la réduction du bruit !



Pollutions de l'activité de Roissy

- ROISSY: 2023: PPBE (plan de protection bruit environnement) :
 - Un bilan du PPBE précédent: augmentation de pollution sonore
 - Des dispositions sans réelle réduction du bruit !
 - Pas d'objectif de réduction de bruit !
- **Demandes des associations :**
 - **Plafonnement à 440 000 mvts**
 - **Division par 2 des vols de nuit (Ex: Francfort).**
 - **Restriction sur les avions bruyants**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Questions diverses



Assemblée Générale



L'avenir sera ce que vous en ferez !

AG : Ordre du jour

- Quorum atteint
- Rapport moral année 2024 (JMB)
 - Mesures de bruit: résultats 2024 (MB)
 - Propositions renforcement arrêté de restriction
- Projet descentes douces (trajectoires Roissy) (JMB)
- Rapport financier 2024 et Budget prévisionnel 2025 (JMB)
- Quitus sur rapports
- Election du Conseil d' Administration
- Objectifs 2025 (JMB)
- Questions diverses



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport moral



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Mesures de bruit



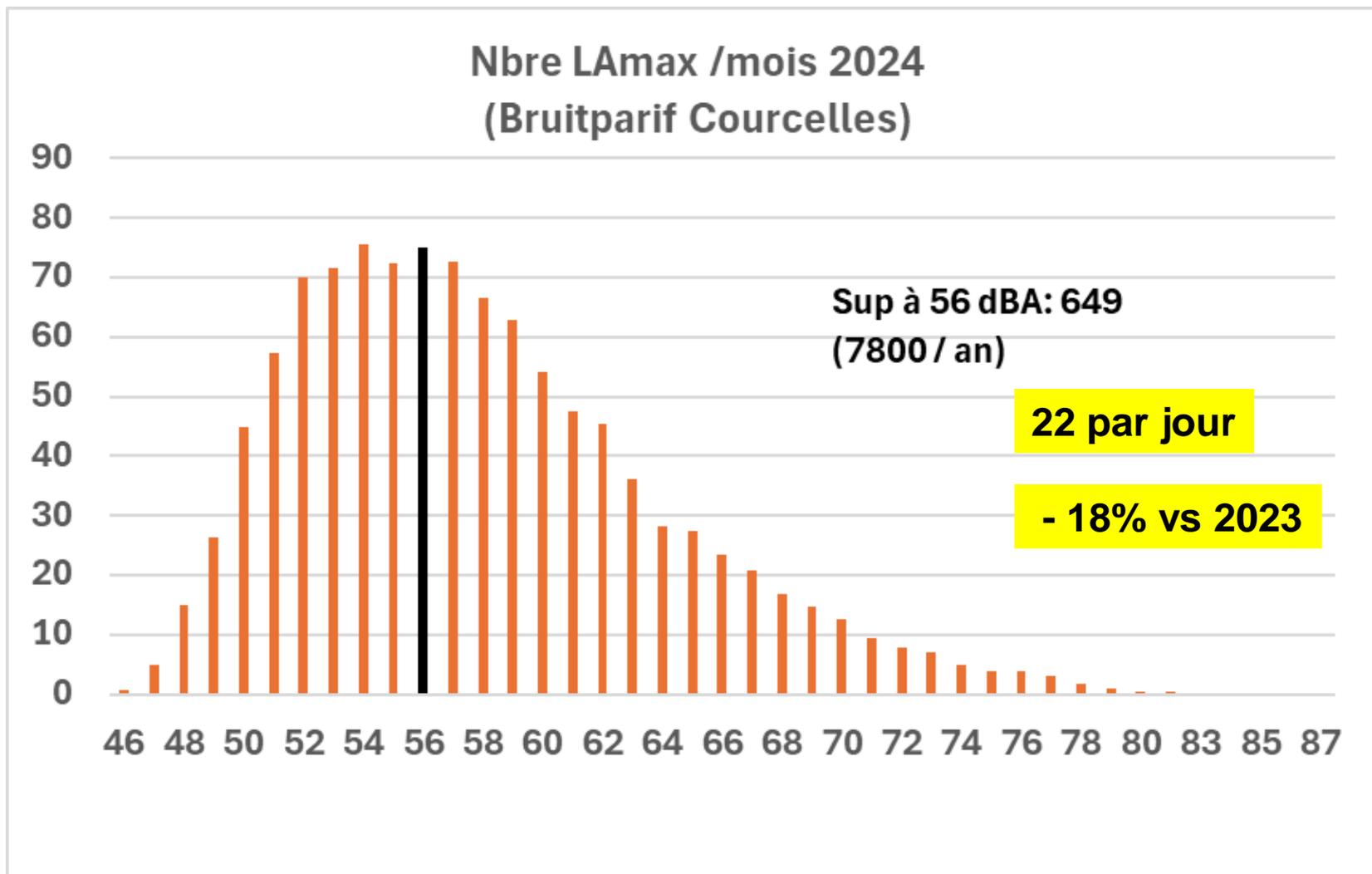
Le bruit en 2024 (année)

Village	Nombre de survols trop bruyants
Courcelles	7 800 (bruitparif sup 56dB)
Ableiges	7 091
Epiais Rhus	Arrêt
Us	9 290
	Extrapolation annuelle des mesures réalisées (dont Avions Roissy)



Mesures Courcelles 2024 (bruitparif année)

Code santé: Atteinte tranquillité si $> 56\text{dBA}$



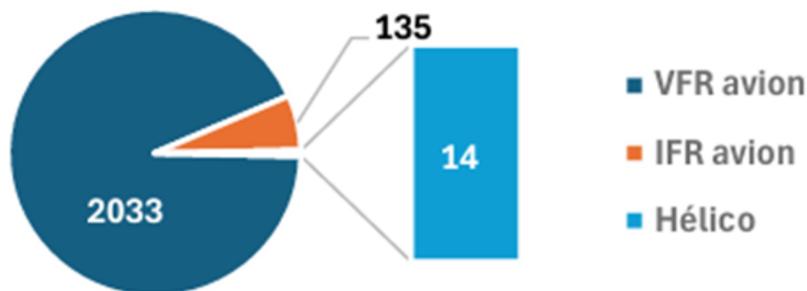


Activité 2023 - 2024

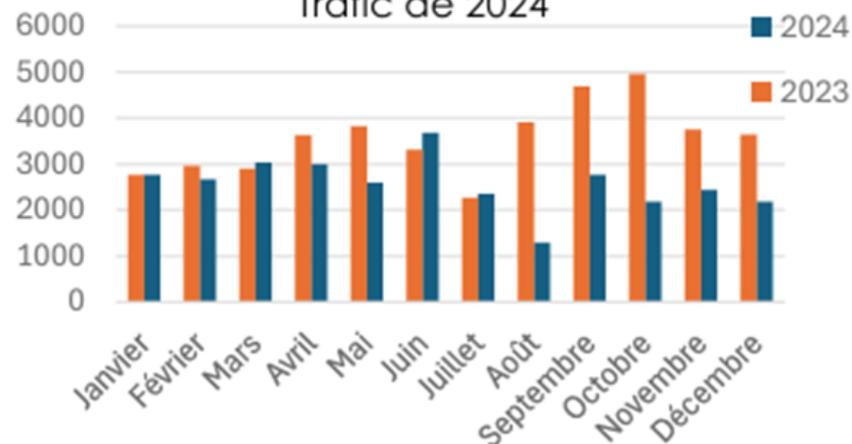
(source ADP)

Synthèse des mouvements

Répartition de décembre



Trafic de 2024



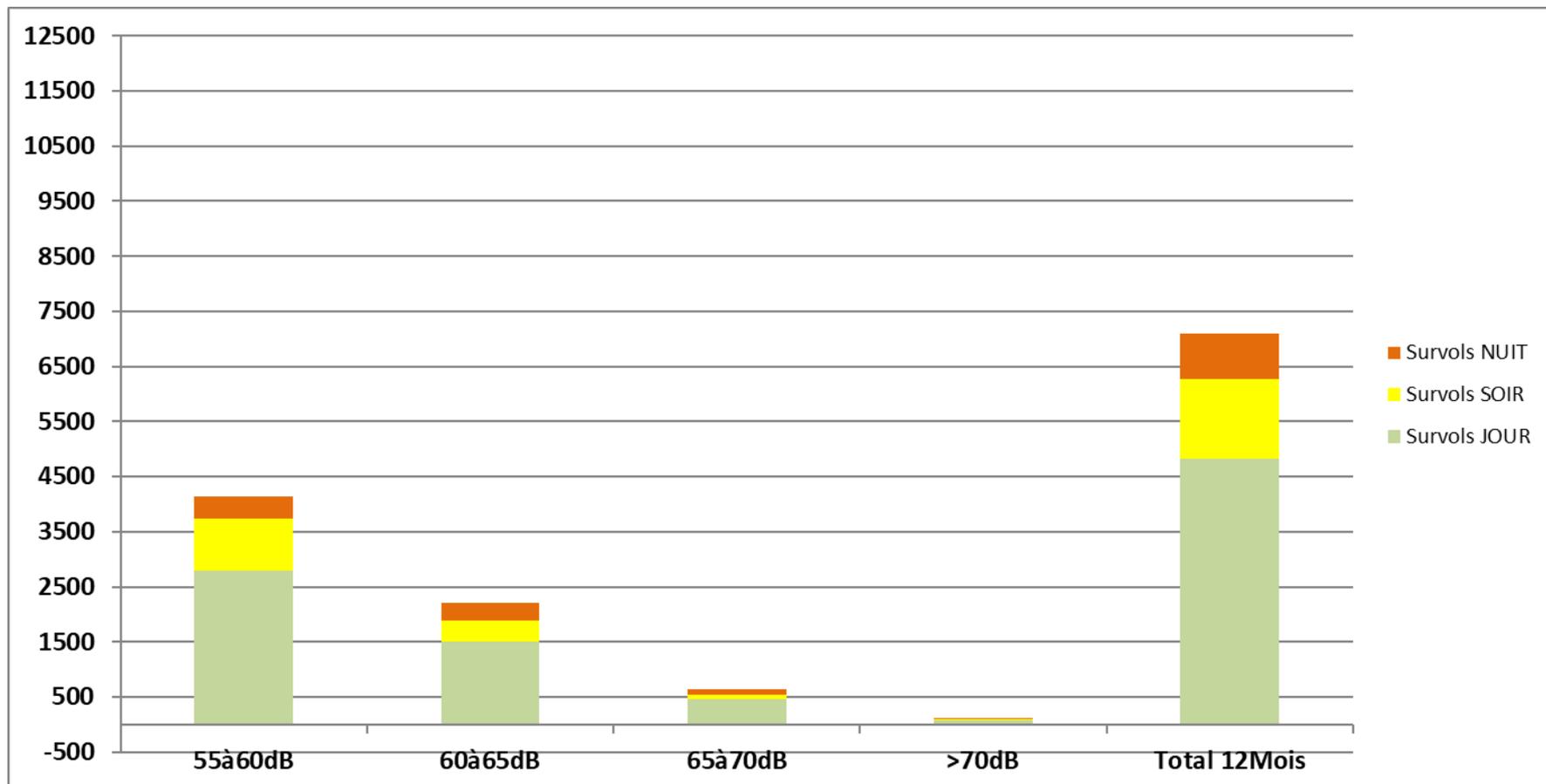
	2024	2023
Mouvements du mois de décembre	2 182	3 638
Mouvements totaux depuis debut de l'année	30 934	42 591

- 27% vs 2023



Mesures Ableiges 2024 (année)

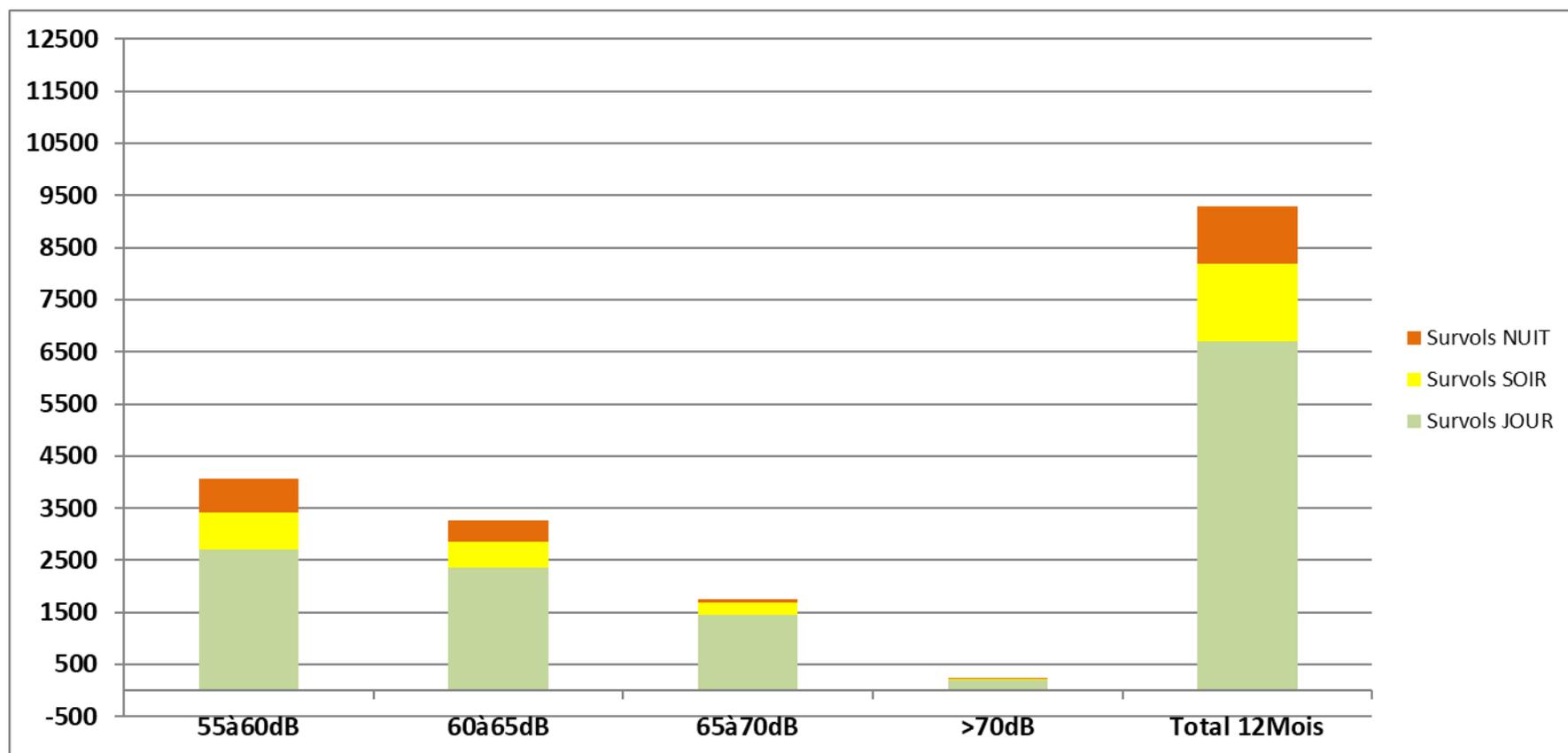
Code santé: Atteinte tranquillité si > 56dBA





Mesures Us 2023 (année)

Code santé: Atteinte tranquillité si $> 56\text{dB}$

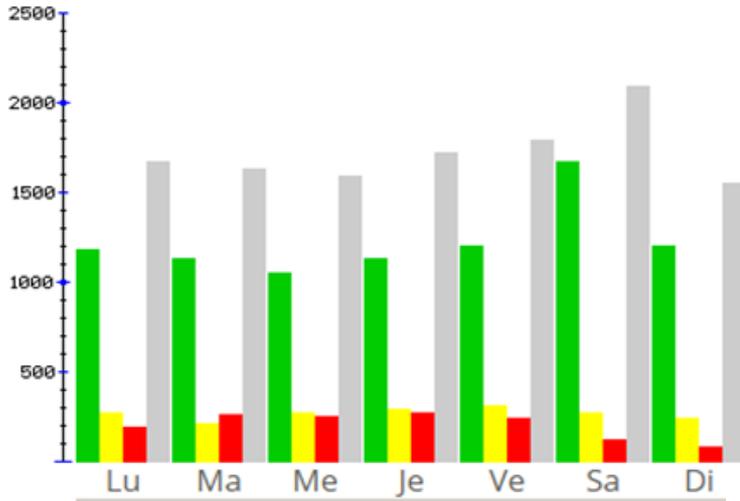




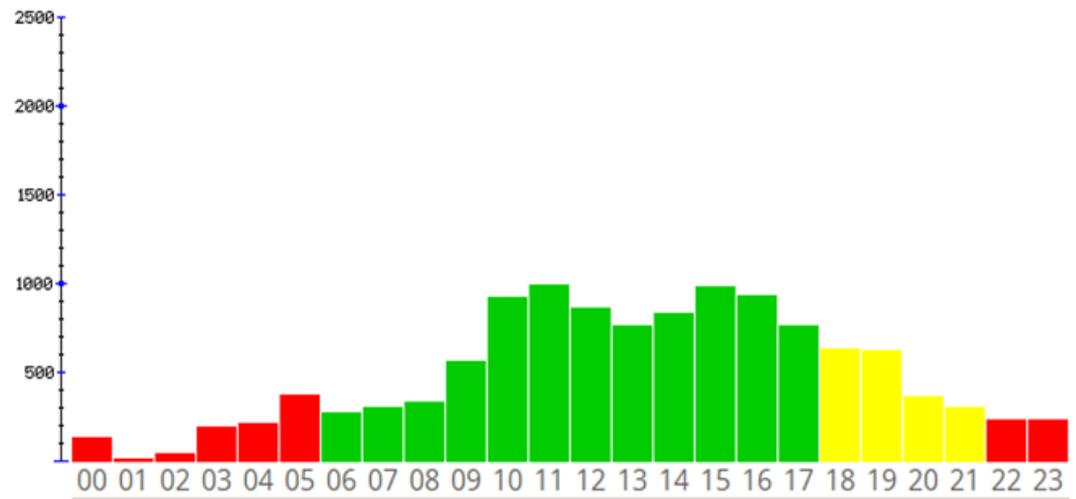
Répartition Jour et Semaine (ex: Us)

Nombre de survols identifiés

Jour Soir Nuit



Nombre de survols identifiés par heure:





Répartition annuelle (ex: Us)

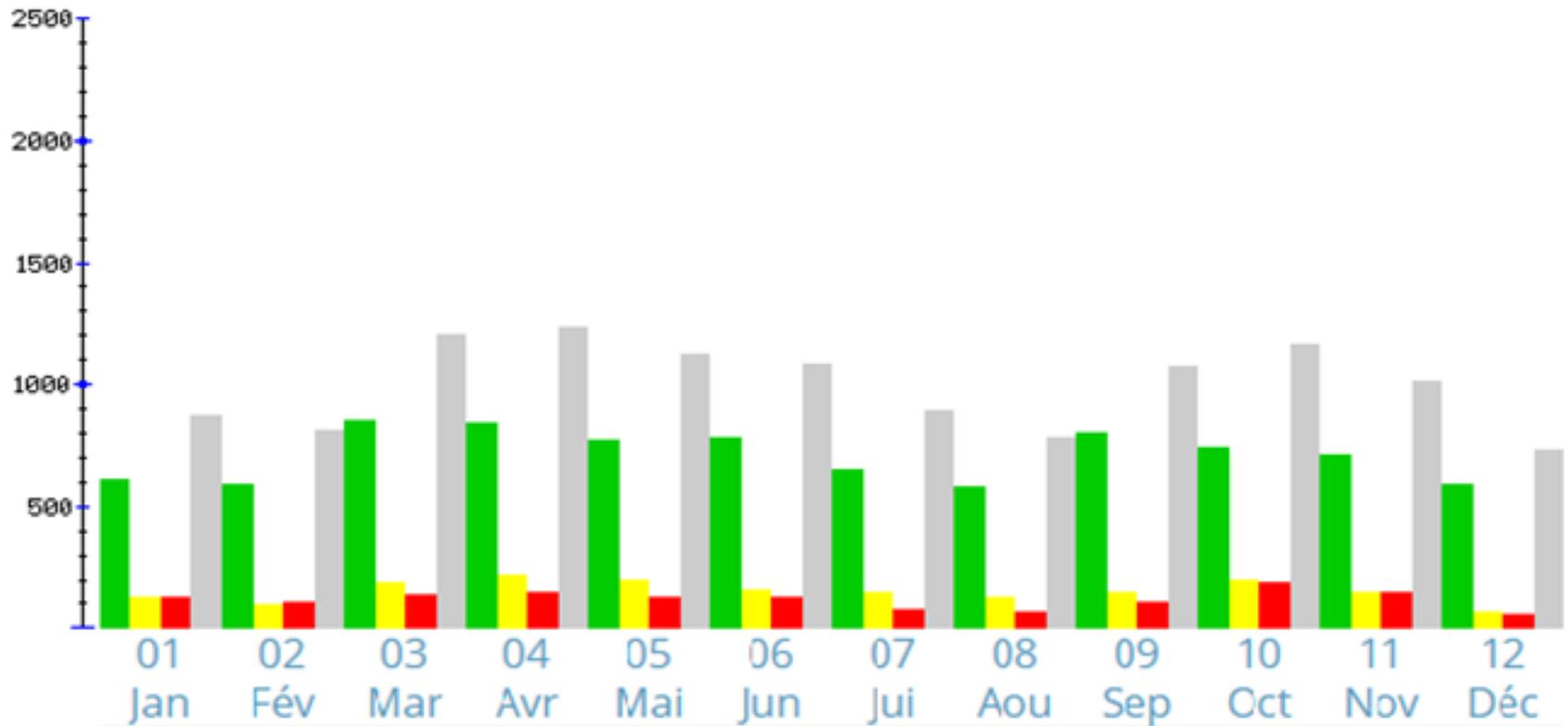
Nombre de survols identifiés par Mois:

Jour

Soir

Nuit

Jour entier





Aérodrome de Pontoise/Corneilles en Vexin

➤ CCE 13 février 2024

- Informations semblables au comité permanent du 3 octobre
- DSAC présente le suivi des pénétrations dans « ronds bleus » sans décision pour action
- Les motions proposées par la DIRAP (pour travailler l'arrêté de restriction en comité permanent) ne sont pas votées, il est proposé de travailler « en confiance » en comité permanent: **l'avenir dira ce qu'il en sera...**

➤ Courriers de la députée Emilie CHANDLER 7 mars 2024

- Au Ministre chargé des Transports
- Au Préfet du Val d'Oise

Demande pour une nouvelle réglementation et révision de l'arrêté de restriction d'exploitation aérodrome Pontoise/Corneilles en Vexin

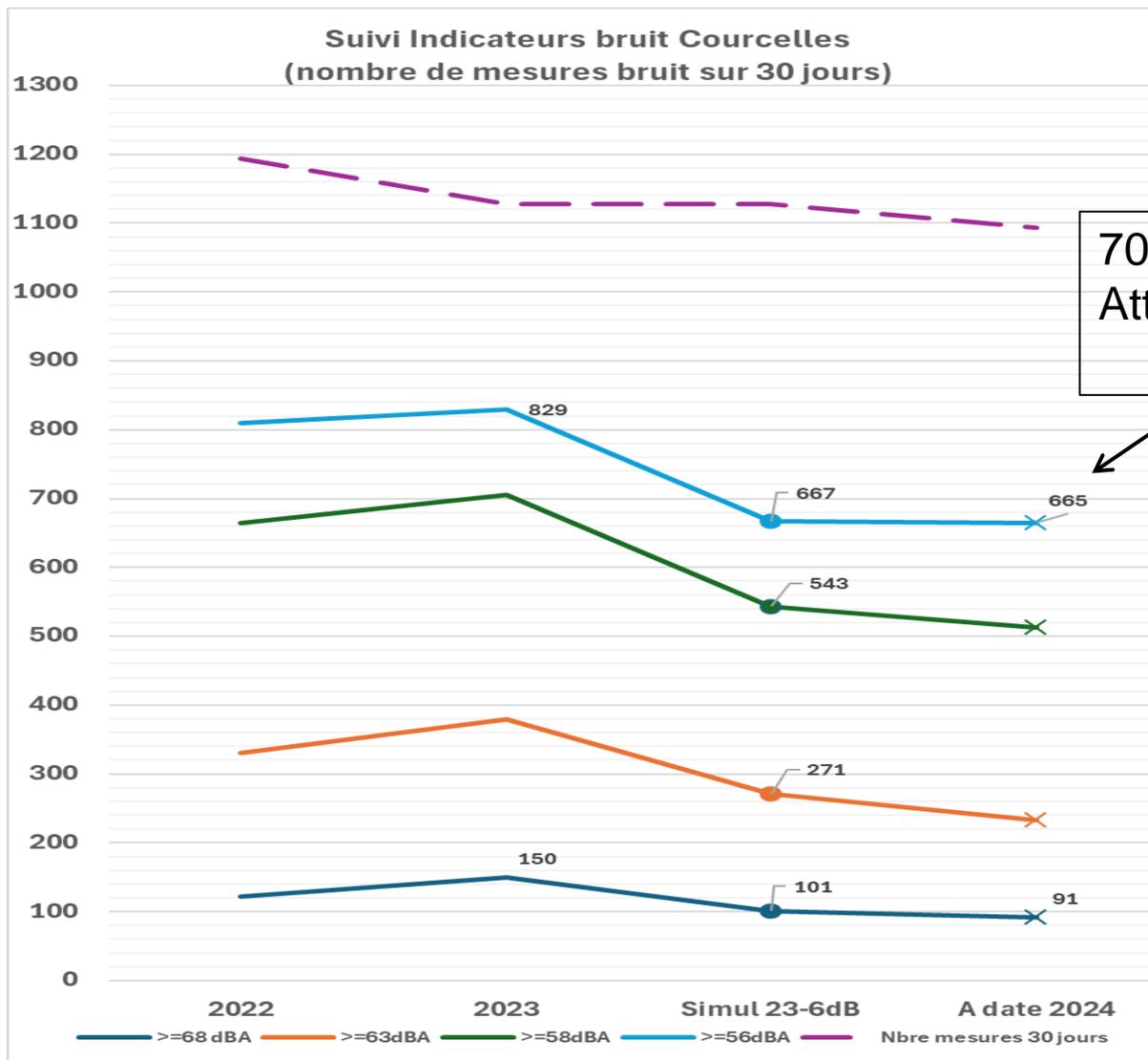


Aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin

- **Comité Permanent 15 novembre 2024**
- DSAC présente l'activité aviation d'affaire lors des JO: pas de forte augmentation
- DSAC et DIRAP présentent les résultats altération cap Courcelles/Viosne: résultat conforme aux estimations.
- DIRAP présente le bruit subit selon distance avion/village et classe Calipso des avions.
- DIRAP présente les demandes d'améliorations de l'arrêté de restriction



Mesures sur Courcelles/Viosne (2022-2023-2024 - Bruitparif)



700 bruits > 56dB
Atteinte tranquillité
23/jour

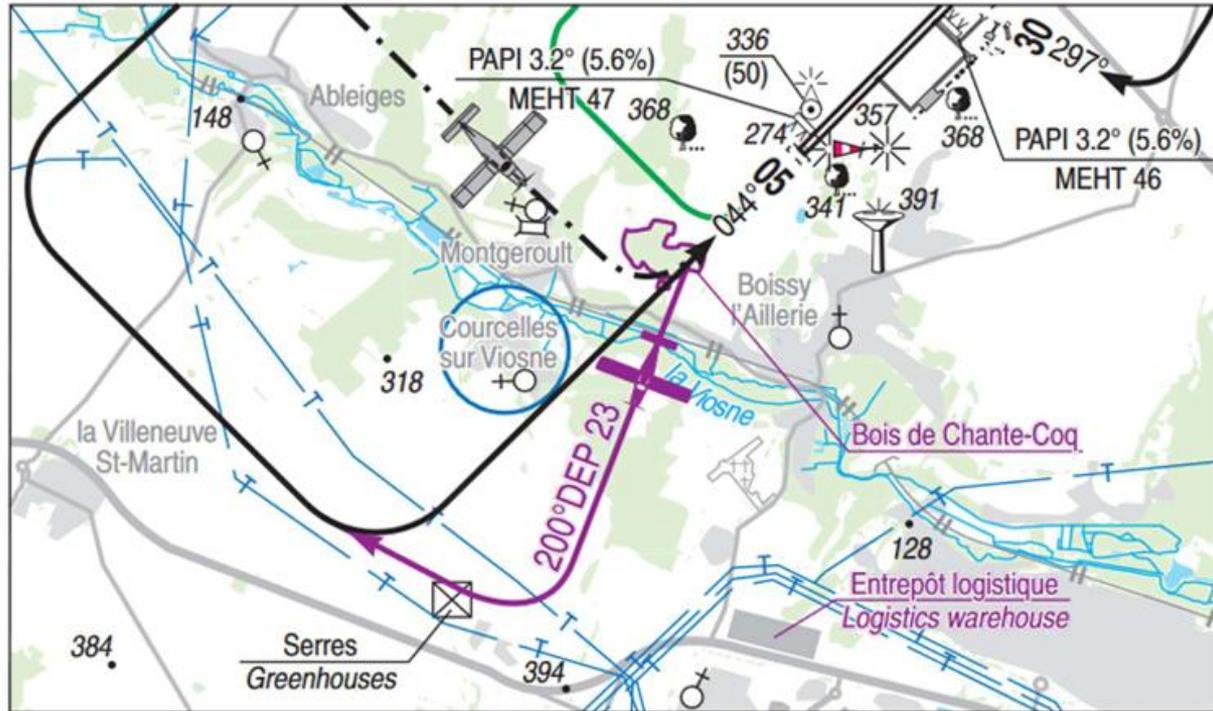


Eviter le survol de Courcelles



Expérimentation d'altération de cap au décollage

SUP AIP publié le 19 octobre 2023 pour une mise en application du 02 novembre 2023 au 31 octobre 2024



Zoom extrait de la carte SIA VAC AD 2 LFPT ATT 01



Propositions DIRAP pour renforcer
l'arrêté de restriction.

Dispositions générales

Ouverture Aéroport

6  22

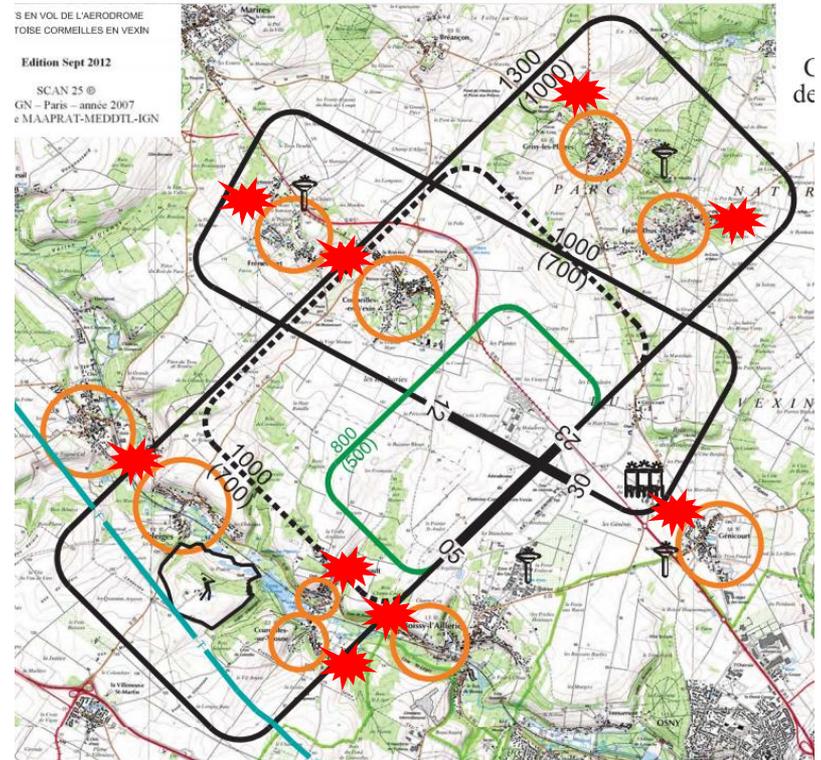
Vols VFR et IFR

6  21,5

Masse Appareils

Avions: < 12 tonnes

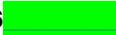
- Respecter les circuits de piste de la VAC
- Procédure de vol « moindre bruit »
- Survol cercles bleus interdits



Dispositions Week-End et Jours fériés

S
A
M
E
D
I

Avions non basés
Avions basés « bruyants »

6  12  16  19  21,5

Avions Calipso D

6  12 15 16 19 21,5

D
I
M
A
N
C
H
E

J
O
U
R

F
E
R
I
E

Aéronef moteur thermique

6  12  15  21,5

Avions non basés
Avions basés « bruyants »

6  12  15  16  19  21,5

Avions Calipso D

6  12 15 16 19 21,5



Comparatif des restrictions par aérodromes

COMPARATIF VAC AERODROMES

Sans activité

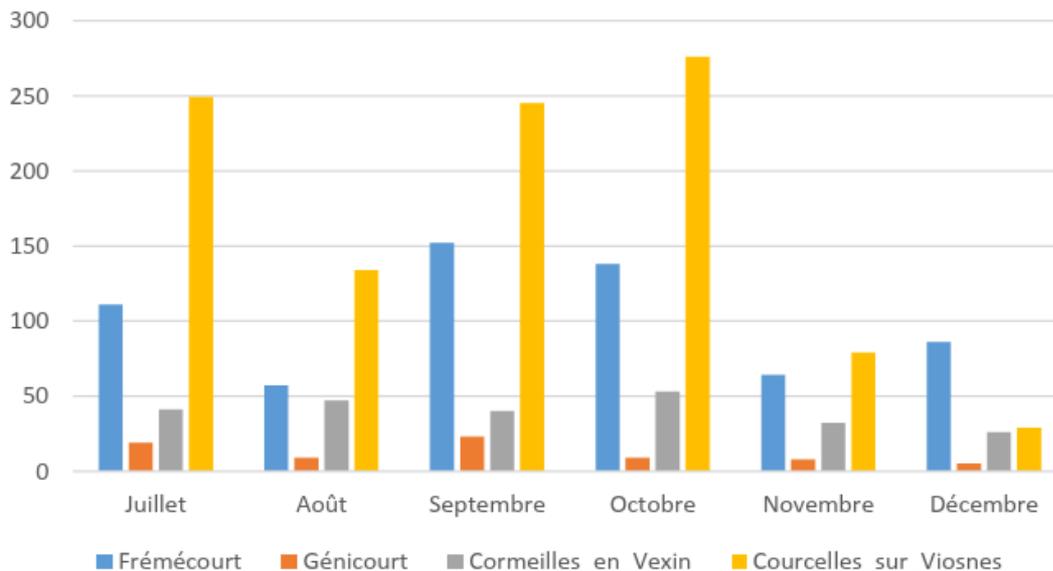
Activité restreinte "en fonction bruit"

Heure Locale		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Arrêté préfectoral Particuliers	samedi	Sans activité												Activité restreinte "en fonction bruit"											
	dimanche	Sans activité												Activité restreinte "en fonction bruit"											
	jour férié	Sans activité												Activité restreinte "en fonction bruit"											
Pontoise/ Cormeilles (Proposition) Local 31 800 mvts Total 41 300 mvts	samedi	Sans activité						Réservé aux avions basés						Réservé aux avions basés											
	dimanche	Sans activité						Tous Thermiques						Tous Thermiques											
	jour férié	Sans activité						Tous Thermiques						Tous Thermiques											
Toussus Local 101 300 mvts Total 118 800 mvts	samedi	Sans activité						basés du 1/04 à 30/09 interdit classe D et non classés						1/04 - 30/09 ? ? 22h30											
	dimanche	Sans activité						basés						1/04 - 30/09 Tous Thermiques ? ? 22h30											
	jour férié	Sans activité						basés						1/04 - 30/09 Tous Thermiques ? ? 22h30											
Toulouse Lasbordes Local 45 300 mvts Total 45 300 mvts	samedi	Sans activité												Activité restreinte "en fonction bruit"											
	dimanche	Sans activité												Activité restreinte "en fonction bruit"											
	jour férié	Sans activité												1/05 - 30/09 1/10 - 30/04											
Lyon Bron Local 50 000 mvts Total 50 000 mvts	samedi	Sans activité												Réservé aux avions basés; Basés électriques autorisés 1/04-31/10											
	dimanche	Sans activité												1/11 - 31/03 1/04 - 31/10											
	jour férié	Sans activité												1/11 - 31/03 1/04 - 31/10											



Repérer les survols des ronds bleus

Evolution des survols



Mais quelles actions correctives !

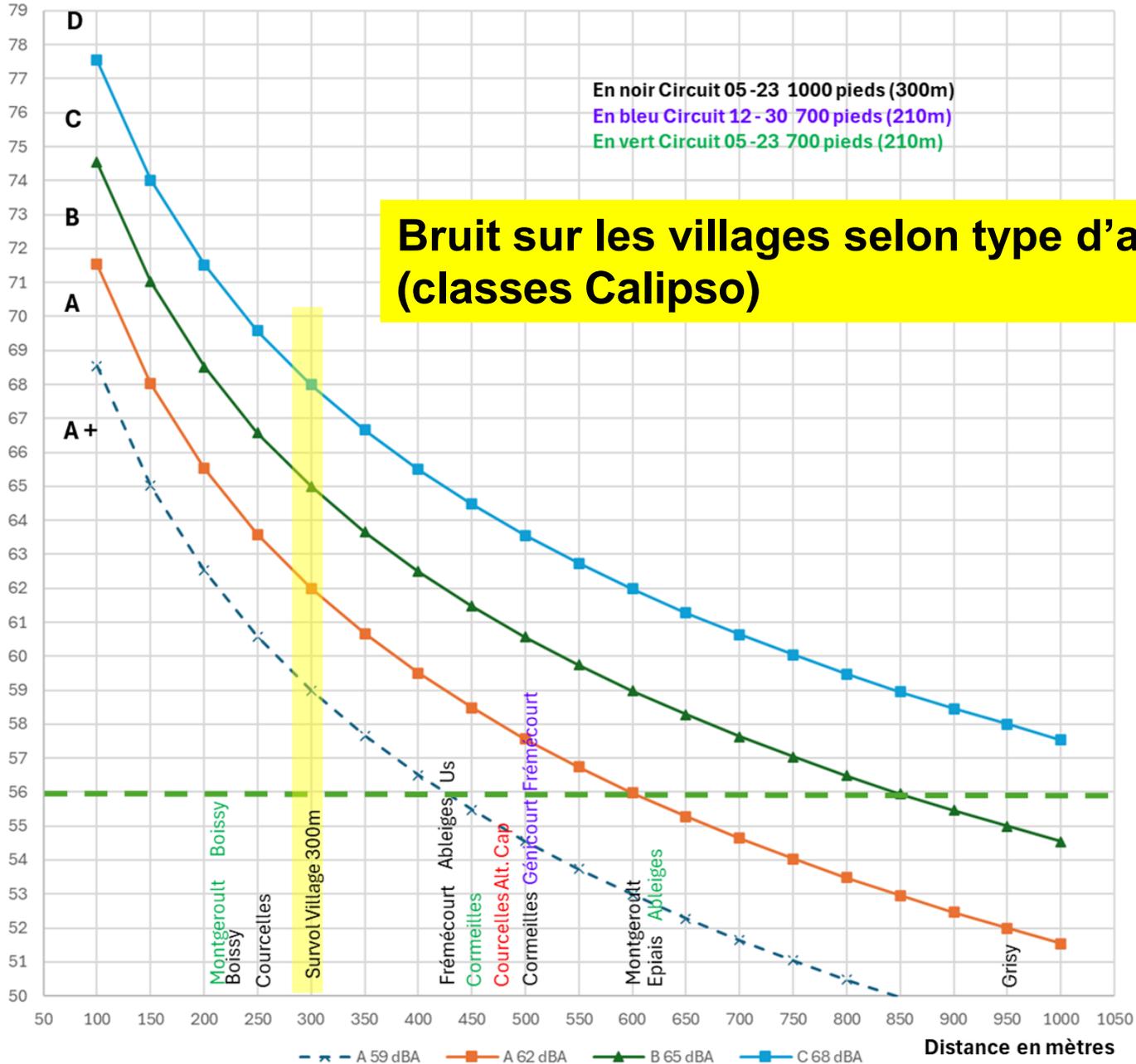
	Frémécourt	Génicourt	Cormeilles_en_Vexin	Courcelles_sur_Viosnes	Total
Juillet	111	19	41	249	420
Août	57	9	47	134	247
Septembre	152	23	40	245	460
Octobre	138	9	53	276	476
Novembre	64	8	32	79	183
Décembre	86	5	26	29	146
Total	608	73	239	1012	1932



Variation Bruit avec distance selon classe Calipso

Vexin

Bruit en dBA





Taxi volant électrique

Expérimentation VETOL à PARIS: **NON** du Conseil d'Etat !





Limiter nuisances de Roissy CDG

Trajectoires d'approche et Vols de nuit de Roissy

- **DIRAP membre de la CCE et comité permanent Roissy CDG**
- **CCE (24/01/25; 19/12/23)**
- Opposition des associations au PPBE (plan protection bruit environnement)

- Manifestation et réunion au ministère des transports:
 - Clément Beaune: accord pour étude de restrictions d'activité lors approche équilibrée.

- Publication du PPBE par le préfet et action juridique des associations (dont Dirap)



Limiter nuisances de Roissy CDG

Trajectoires d'approche et Vols de nuit de Roissy

- **Etude d'Approche Equilibrée (EIAE)**
- **Important:** Jugement Conseil d'Etat: la DGAC ne peut pas être l'organisme responsable de l'approche équilibrée !
- Le gouvernement donne la responsabilité au préfet du Val d'Oise

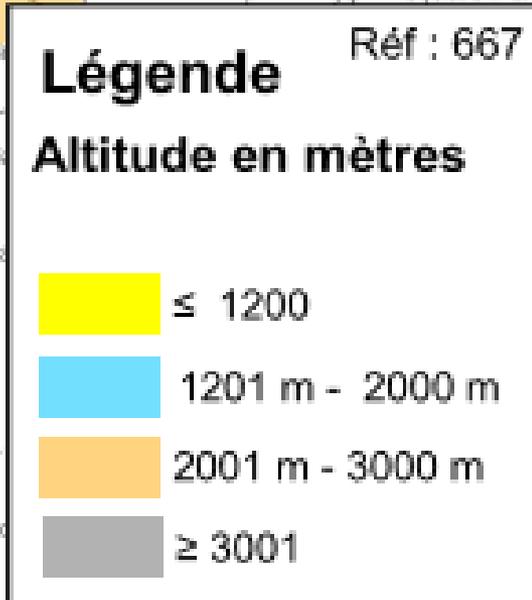
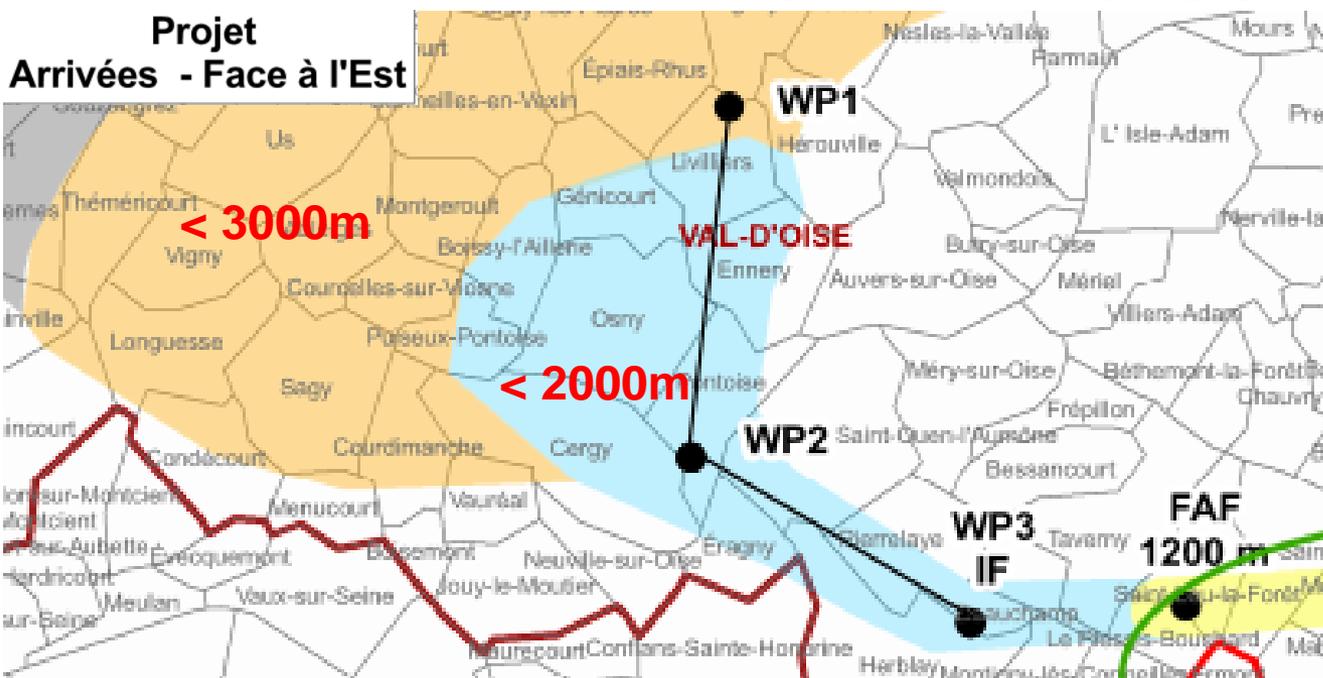
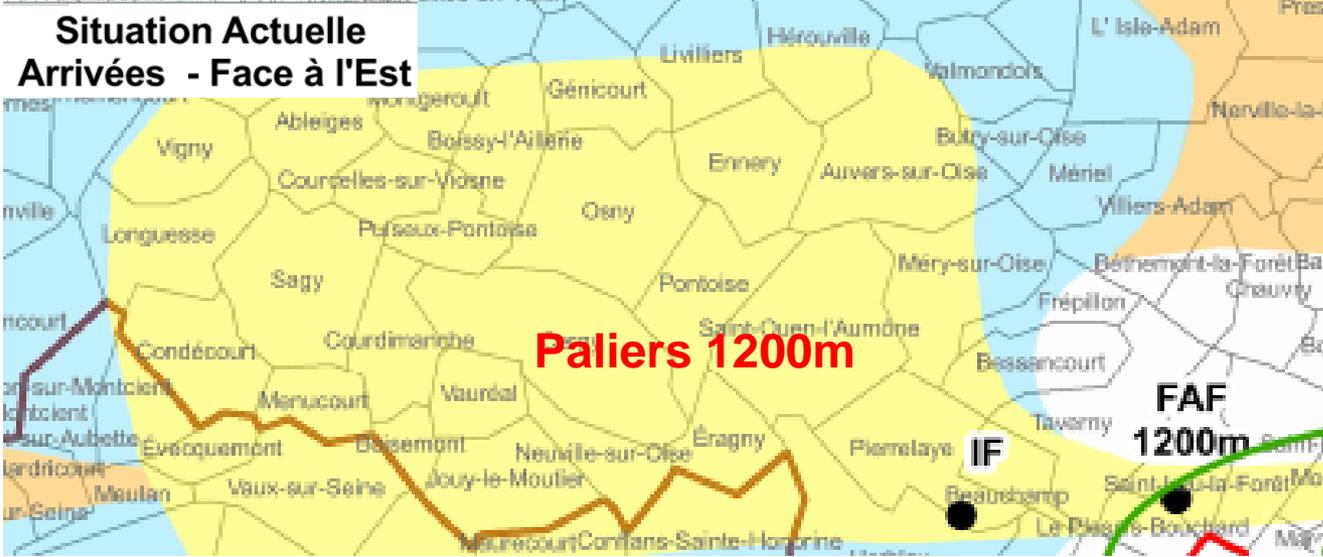
- 17 novembre 2024: réunion de présentation du préfet
- 15 décembre 2024: lancement consultation publique (**fin 18 mars**): avis DIRAP

- **Groupe GARE (Associations Roissy ...)**
 - Travail sur réponses à la consultation publique EIAE
 - Contribution / avis détaillé du groupe GARE

- **Projet descentes douces**
 - Enquête publique pour mise en œuvre Orly terminée
 - Projet sur Roissy/CDG : **en attente !!!**



Projet « descentes douces » Roissy



**Connaître la
réduction du
bruit !**



En relation avec UFCNA

Union Française Contre Nuisances Aéronefs

- Dirap membre du conseil d'administration et participe aux groupes de travail aviation légère
- Groupe de travail Aviation Générale
 - Groupe de travail Réglementation: projet de renforcement de la réglementation pour protéger les populations
 - Attente opportunité de lancement consultations des parlementaires (stabilisation politique...)



Rapport moral

Approbation?

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport financier



Bilan financier 2024

RAPPORT FINANCIER 2024				
DEPENSES 2024		RECETTES 2024		
AFFRANCHIS.	449	586 €	ADHESIONS	1055
ASSURANCES	157			
COTIS. A. A.	461		SUBV COMMUNES	2206
COMM.population	139			
HONORAIRES	400		SUBVENTION DEPT	830
DIVERS	0			
DOCUMENT.			INTERETS CE	1089
FOURN.BUR.	0			
FRAIS BANC	153		DON	100
FRAIS DEPL.	95			
FRAIS RECEP.	0			
MATERIEL	0			
PUBLICITE				
TELEPH.INT.	137			
VIR.CAISSE				
DEPENSES	1991		RECETTES	5280
BILAN				3289



L'AVOIR DE L'ASSOCIATION

au 31/12/2024

SOLDE COMPTE CHEQUE FIN 2024	8873,52
SOLDE COMPTE EPARGNE FIN 2024	37405,26
SOLDE FIN 2024 AG	46278,78

Provisions pour:

- Actions juridiques
- Matériels ou prestations de mesure de bruit et suivi de trajectoires



Budget prévisionnel 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025				
DEPENSES 2025			RECETTES 2025	
AFFRANCHIS.	800,00 €	950,00 €	ADHESIONS	1 000 €
ASSURANCES	160,00 €			
COTIS. A. A.	470,00 €		SUBV COMMUNES	2 000 €
COMM.population	2 000,00 €			
HONORAIRES	600,00 €		SUBVENTION DEPT	830 €
DIVERS	- €			
DOCUMENT.	- €		INTERETS CE	700 €
FOURN.BUR.	- €			
FRAIS BANC	160,00 €		REPRISE PROV.	900 €
FRAIS DEPL.	90,00 €			
FRAIS RECEP.	- €			
MATERIEL	1 000,00 €			
PUBLICITE	- €			
TELEPH.INT.	150,00 €			
VIR.CAISSE	- €			
DEPENSES	5 430,00 €		RECETTES	5 430,00 €



Compte rendu financier 2024

- Remerciement aux **110 adhérents** et aux associations, répartis sur **32 communes**, pour la confiance qu'ils nous témoignent, ainsi qu'aux **mairies et au Conseil Général** du Val d'Oise pour leur soutien.
- **Les dépenses sont très inférieures à nos prévisions.**
Les projets sont restés dans l'attente d'une Comité Permanent qui s'est tenu seulement en novembre, limitant l'intérêt d'une communication via lettre DIRAP. Pas d'action avec avocat. Pas de dépense pour installation station mesure Bruitparif.
- Le résultat de l'année 2024, affiche un **solde positif de 3289 €.**
- Le niveau des adhésions est stable, **l'avoir en fin d'exercice est de 46279 €** qui représente une provision pour action juridique et adaptation des matériels.
- Le budget prévisionnel 2025, est présenté pour approbation. Il prévoit comme pour 2024 des dépenses de communication et d'honoraires si nécessaire en fonction de l'évolution de la situation.



Rapport financier

Quitus : OUI ? NON ?

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Election du conseil d'administration

JM Buteux, R Buteux, Ch Aucante,
M Batard, JDeslandes, JJ Fraimout,
H Gohin, J Sallès, A Trotet



Election du Conseil

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



Objectifs 2025

- **Réduire les nuisances relatives à l'activité aérienne de Pontoise/Cormeilles et induites par l'activité de Roissy.**
- **LOCAL**
 - Veille et information de la population
 - Exploitation des stations de mesures de bruit et Exploitation de système de repérage de trajectoires
 - Participation à CCE et Comité Permanent de CCE Cormeilles
 - **Points d'attention : altération de cap Courcelles ; projet aviation d'affaire 35 tonnes; projet Hélicoptères; renforcement arrêté de restriction**
- **NATIONAL et EUROPEEN**
 - Participation à CCE et Comité Permanent de CCE Roissy CDG
 - Participation à actions juridiques avec associations.
 - En coordination avec UFCNA, UECNA: travaux aviation légère, **actions juridiques et réglementation.**
 - **Points d'attention : projet descentes douces (2025 ?); Etude Impacte Approche Equilibrée Roissy/CDG**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Questions diverses



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Merci pour votre attention !



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Annexes



Qu'est-ce qu'une nuisance sonore ?

On prendra pour référence l'article R1336 du code de la santé publique

- L'article R1336-5 définit « l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé » comme événement sonore dont l'émergence est au-dessus du bruit ambiant de 5 dBA + correctif de 6 dBA (durée < 1 mn), soit : 11 dBA (R1336-7)
- Bruit ambiant: maxi 45 dBA
- Bruit maxi admissible: $45 + 11 = 56$ dBA !



Ce que veulent les riverains

Activité et nuisances:

- Que les nuisances sonores n'augmentent pas, voire soient réduites, d'où le travail mené pour réduire les nuisances sonores de l'aviation légère.

Connaître les nuisances actuelles: point zéro

- Pour connaître l'évolution des nuisances de l'aviation d'affaire, il faut déjà connaître la situation initiale.
- Il faut mesurer les nuisances de l'aviation d'affaire (commerciale et autre) sur une période significative afin de connaître le niveau de bruit actuel global et par type d'appareil et ainsi permettre une comparaison avec une situation future.
- La Dirap demande à faire ces mesures en parallèle avec ADP avec ses stations de mesure de bruit.



Ce que veulent les riverains

Nuisances des avions futurs:

- Connaitre le bruit émis par les avions futurs proposés, en situation locale (mesuré par stations de mesure de bruit) et les valeurs des caractéristiques de bruit (définissant la « Marge »)
- Connaître les dispositions prévues pour faire respecter la limite.

Activité de nuit

- Que l'activité d'affaire soit réglementairement interdite la nuit.

Activité et pollution

- Connaître les dispositions prises pour éviter la pollution (données par type d'appareil).



Activités HELIFIRST

MOUVEMENTS REALISES EN 2023 AU DEPART HELIPOINT DE PARIS

REPARTITION TRAVAIL AÉRIEN ET TRANSPORT VIP

AVEC NOS 3 HELICOPTERES AS 355 N

Machine	TRAVAIL AERIEN	TRANSPORT DE PASSAGERS	TOTAL
F-GMBA	102	174	276
F-GVJA	201	391	592
F-GTRE	64	315	379
TOTAL	367	880	1247

1247

MOUVEMENTS PREVISIONNELS POUR 2025 AU DEPART DE PONTOISE DE AVRIL A DECEMBRE

CONSEQUENCE DIRECTE DE LA REDELOCALISATION : UN IMPACT INEVITABLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES D'HELIFIRST AVEC UNE BAISSSE DE 80-90% DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT DE PASSAGERS

CETTE BAISSSE SERA DIRECTEMENT LIEE AU COUT DE MISE EN PLACE DES HÉLICOPTERES DE PONTOISE A PARIS DE +/-45 MINUTES DE VOL ASSOCIE AU COUT DES TAXES DE POSES DE L'HELIPORT DE PARIS ET DE L'AERODROME DE PONTOISE

UN COUT A INTEGRER A CHAQUE MISSION POUR VENIR CHERCHER NOS CLIENTS A L'HELIPORT DE PARIS

ESTIMATION POUR 2025 AVEC NOS 3 HELICOPTERES AS 355 N – SANS AUCUNE VISIBILITE

Machine	TRAVAIL AERIEN	TRANSPORT DE PASSAGERS	TOTAL
F-GMBA	100	50	150
F-GVJA	200	40	240
F-GVCD	60	10	70
TOTAL	360	100	460

460



Mesures Courcelles 2023 (bruitparif année)

Code santé: Atteinte tranquillité si $> 56\text{dBA}$

